



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2070681
dossier lié n° 9400406

Maisons-Alfort, le 27 novembre 2007

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
ROUNDUP FLEX DT, n° intrant 2070681**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 13/11/2007 d'un dossier, déposé par MONSANTO, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROUNDUP FLEX DT.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence TCHAO PLUS DT, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 9400406, est en cours de validité ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour ROUNDUP FLEX DT est bien strictement identique à celle déclarée pour TCHAO PLUS DT ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation ROUNDUP FLEX DT, présentée par MONSANTO, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit TCHAO PLUS DT.

En application de l'article R.253-17 du code rural, l'AFSSA recommande que toute décision d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques soit assortie de l'obligation, pour son détenteur, de lui fournir annuellement les données chiffrées précises sur les quantités de produit mises sur le marché en France et que ces données, qui fourniraient des éléments utiles à toute évaluation ultérieure de ce produit, soient transmises à l'Afssa.

Pascale BRIAND